



Formation pratique de la paie BTP

Toutes les bases de la paie BTP : charges sociales, absences, abattements, frais professionnels...

Objectifs de la formation

- Établir une paie conforme à la réglementation et aux spécificités BTP
- Calculer les charges, abattement, déplacement... étape par étape
- Répondre aux interrogations des salariés et de l'employeur sur les bulletins de paie

Les + Tissot formation

- Initiation sur différents modèles de bulletin de paie BTP
- Explications des formules et des termes de la paie BTP : abattement, prime de panier, chômage intempérie, réduction Fillon...



Offert à chaque participant :

15 jours d'accès Internet à la solution «Comptabilité, fiscalité et paie pour les entreprises du BTP».

A qui s'adresse cette formation ?

- Collaborateur service paie ou gestion du personnel
- Collaborateur de cabinet d'expertise comptable

Particulièrement adapté aux profils débutants dans le BTP

Les intervenants

Marie MAZUEL

25 ans d'expérience et de pratique dans l'environnement social BTP et l'établissement du bulletin de paie BTP.

Dates et lieux

Du 10 au 11 mai 2012	Paris
Du 13 au 14 septembre 2012	Paris
Du 15 au 16 janvier 2013	Paris
Du 11 au 12 juillet 2013	Lyon
Du 16 au 17 septembre 2013	Paris
Du 19 au 20 novembre 2013	Nantes

Durée

2 jours

Tarif

**1190 € HT
soit 1423.24 € TTC**

[Programme détaillé sur la page suivante >](#)



Programme de la formation

1. Les mentions obligatoires du bulletin de paie concernant le salarié et l'employeur

- Emploi, classification, convention collective?
- Cumul des heures supplémentaires, net imposable, net à payer?

2. Établir la rémunération mensuelle

- Le SMIC et les salaires conventionnels
- Les heures supplémentaires
- Les indemnités diverses et les avantages en nature
- Les primes

3. La réglementation des frais professionnels

- Petits déplacements : appliquer les indemnités obligatoires pour éviter toute contestation ou application de la jurisprudence
- Grands déplacements : les règles d'application

4. Le traitement des différents avantages en nature

- Les avantages en nature : application de la loi du 10/12/2002 : vêtement de travail, véhicule, téléphone portable, NTIC, nourriture, logement
- L'information obligatoire au salarié

5. Le calcul des absences selon les conventions collectives du BTP

- Avec des heures supplémentaires structurelles ou ponctuelles
- Pour un salarié à temps partiel

6. La rémunération du chômage partiel, du chômage intempéries : incidence sur la paie

- Les absences et indemnités
- Les charges sociales et le net imposable

7. L'abattement de 10 % pour déduction forfaitaire spécifique : choix, incidence et application

- L'incidence en fonction de la pratique ou non de l'abattement
- Le choix du salarié
- Les avantages de l'abattement
- Trouver des économies en analysant les cas selon le versement des indemnités de petits déplacements

8. Le calcul des charges sociales en fonction de la pratique ou non de l'abattement

- Le calcul des charges sociales et les taux de cotisations :
 - URSSAF, Loi TEPA, Pôle emploi, PROBTP
 - C.S.G./ R.D.S., Taxe de 8%
 - Caisse Congés Payés
- La neutralisation du plafond pour les périodes de congés payés versés par la Caisse de Congés Payés et les intempéries

9. La gestion des arrêts de travail : ouvrier, etam, cadre

- Subrogation des indemnités journalières et le complément de salaire



Qui sommes-nous ?



TISSOT
FORMATION

Depuis plus de 40 ans, les Editions TISSOT vous proposent des publications pratiques pour faciliter l'application du droit du travail en entreprise.

TISSOT poursuit aujourd'hui sa mission et vous transmet, à travers une sélection de formations en droit social, management, RH, paie, santé/sécurité, comptabilité et fiscalité, développement personnel, les repères et les bons réflexes à avoir en entreprise. Pour chaque situation, vous disposez de la solution concrète et opérationnelle.



Nous contacter

Tissot Formation
249, rue de Crimée
75019 Paris

Tél. : 01 53 35 20 25
Fax : 01 53 35 16 77

E-mail : contact@tissot-formation.fr
Web : www.tissot-formation.fr



TISSOT
FORMATION

Bulletin d'inscription

À photocopier, compléter et renvoyer :

- Par fax au **01 53 35 16 77**
- Par mail à **contact@tissot-formation.fr**
- Par courrier à **Tissot Formation - 249 rue de Crimée - 75019 PARIS**

Vous pouvez également réserver :

- Par téléphone au **01 53 35 20 25**
- Sur **www.tissot-formation.fr**

TITRE DU STAGE	DATE ET LIEU	
	Remise	Prix
Montant Participant 1	-	
Montant Participant 2	- 10 %	
Montant Participant 3	- 10 %	
TOTAL HT		
TOTAL TTC (TVA : 19,6 %)		

Groupez vos inscriptions pour bénéficier de tarifs préférentiels (- 10 % sur vos 2^e et 3^e inscriptions ; - 15 % sur la 4^e et suivantes). Les réductions s'appliquent sur les formations les moins chères et ne sont pas cumulables avec d'autres offres.

Merci de renvoyer un bulletin par session de formation.

Participant 1 :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION : SERVICE :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

Participant 2 :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION : SERVICE :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

Responsable du suivi de l'inscription :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

NAF : EFFECTIF :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

N° de déclaration d'activité : 82 74 02373 74

Participant 3 :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION : SERVICE :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

Adresse de facturation (si différente) / organisme collecteur :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

NAF : EFFECTIF :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Cachet, date et signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

L'inscription aux formations suppose le renvoi à Tissot Formation, par courrier, télécopie ou sur le site www.tissot-formation.fr, d'un bulletin d'inscription dûment complété soit par le stagiaire, soit par le responsable de l'inscription. Les inscriptions par téléphone ne sont définitivement prises en compte qu'à réception d'une confirmation écrite. Suite à la réception du bulletin d'inscription, le stagiaire reçoit sa convention de formation récapitulant l'ensemble des caractéristiques de la formation. Les réductions pour inscriptions multiples s'appliquent sur les formations les moins chères et ne sont pas cumulables avec d'autres offres.

Les frais d'inscription comprennent l'accès à la formation, les pauses, le déjeuner et les documents dédiés. Ils ne comprennent pas l'hébergement et le transport. Tissot Formation se réserve le droit de modifier le programme si les circonstances l'y obligent, sans que les participants ne puissent prétendre à une quelconque indemnisation. Dates, programmes et intervenants non contractuels.

Le règlement peut se faire par chèque ou par virement

à l'ordre de : Éditions Tissot.
Domiciliation : Laydernier Entreprises
Banque : Laydernier - Code banque : 10 228
Code guichet : 02 648
N° de compte : 14746000200 - Clé RIB : 20
BIC : LAYDFR2W
IBAN : FR76 1022 8026 4814 7460 0020 020

Adresse d'envoi du règlement :

Éditions Tissot - Tissot Formation
BP 109 - 74941 Annecy-le-Vieux Cedex

Remplacement / Report

Les participants peuvent, sans frais, se faire remplacer ou reporter leur inscription à une date ultérieure.

En cas d'annulation reçue moins de 15 jours avant la date de la formation, les frais d'inscription restent dus en totalité. En cas d'annulation reçue plus de 15 jours avant la date de la formation,

des frais de dossier à hauteur de 190 € HT seront dus. Les annulations doivent nous être communiquées par écrit, le cachet de la poste faisant foi.

Confidentialité

Le stagiaire s'interdit de reproduire ou de représenter au bénéfice de toute personne n'ayant pas pris part à la formation, à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie des supports de formation qui lui ont été remis, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation expresse des Éditions Tissot ou de ses ayants droit.

Informatique et libertés

En application de la loi "Informatique et Libertés" du 6/01/1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et d'annulation par courrier adressé à Tissot Formation - BP 109 - 74941 Annecy-le-Vieux Cedex. Vos données personnelles peuvent être transmises à nos partenaires commerciaux. Vous pouvez vous y opposer en écrivant à cette même adresse.